

ORDRE DU JOUR

- 1) Adoption du procès-verbal de la séance du 24 mai 2012
- 2) Communications du Bureau
- 3) Communications du Conseil administratif
- 4) Proposition du Conseil municipal :
 - 4.1 Projet de mise en place d'un système de "macaron" en zone bleue et de création de places à moyenne durée
- 5) Propositions du Conseil administratif :
 - 5.1 Réfection du terrain de football du préau de l'école de Chêne-Bougeries avec création d'un terrain multisports : vote du crédit d'investissement et financement (CHF 100'100.– TTC)
 - 5.2 Acquisition d'un camion destiné au service des Routes : vote du crédit d'investissement et financement (CHF 282'400.– TTC)
- 6) Communications des commissions et des délégations du Conseil municipal
- 7) Questions (écrites ou orales), propositions individuelles et informations

* * * * *

M. Spinelli, président, ouvre la séance à 20 h 30 et souhaite la bienvenue aux participant-e-s.

Il annonce les personnes excusées : Mmes Tina Bisanti Sylvia Hochuli, Monika Sommer, ainsi que MM. Guillaume Pictet, Henry Rappaz et Thierry Ullmann.

1) Adoption du procès-verbal de la séance du 24 mai 2012

Folio 5087, intervention de Mme Sobanek : il convient de remplacer "hors de lui" par "*fort contrarié*" en parlant de M. Bellitto.

Folio 5071, corriger le prénom du président : "*Fabian*" Spinelli.

- Le procès-verbal de la séance du 24 mai 2012 est adopté par 15 voix pour et 3 abstentions.

2) Communications du Bureau

Le président annonce que le Bureau a jugé recevable un projet de délibération du Conseil municipal ainsi que les deux projets de délibération du Conseil administratif qui figurent à l'ordre du jour. Le Bureau a également relevé l'erreur du nom du président figurant dans le "tous ménages" relatif à la Fête des Promotions.

Le président mentionne ensuite les courriers reçus, lesquels figurent en annexe au présent procès-verbal :

- Courrier de Chêne Gymnastique Genève qui a célébré son 125^{ème} anniversaire le 16 juin 2012;
- Courrier de l'Association des communes genevoises;
- Courrier du Chênois Genève volleyball (le club a remporté la super coupe au mois d'octobre avant d'être sacré champion suisse);

Ensuite, le président donne lecture d'un courrier de l'Assemblée Constituante :

Projet final de constitution

Monsieur le Président,

Lors de sa session du 31 mai écoulé, l'Assemblée constituante a adopté le projet de constitution qui est remis officiellement au Conseil d'État ce mardi 26 juin. L'Assemblée constituante a ainsi rempli son mandat.

Vous-même ou votre organisation avez participé au processus de révision constitutionnelle, par une pétition, une proposition collective, la présence à l'une de nos manifestations, lors d'une audition ou par votre réponse lors de la procédure de consultation de 2011.

Alors que notre mission s'achève, nous vous renouvelons nos remerciements pour votre contribution et nous vous prions de trouver ci-joint le projet final qui sera soumis au vote populaire le 14 octobre prochain.

Dès le 27 juin, l'Assemblée constituante est soumise, de par les dispositions légales, au « silence institutionnel ». Tout en restant accessible, notre site Internet ne vous communiquera plus de nouvelles informations jusqu'au lendemain du scrutin.

Dans l'intervalle, nous vous prions de croire, Monsieur le Président, à l'expression de notre considération distinguée.

Pour le Bureau:

Thomas Büchi
Coprésident

Marguerite Contat Hickel
Coprésidente

Christiane Perregaux
Coprésidente

Céline Roy
Coprésidente

Annexe : mentionnée (le projet peut aussi être téléchargé sur le site www.ge.ch/constituant)

Il donne également lecture d'un courrier de plusieurs habitants de Chêne-Bougeries. Ce dernier sera transmis à la commission Territoire.

Objet : importantes nuisances des clôtures plastifiées.

Monsieur le Président,

En tant qu'habitants de Chêne-Bougeries, nous sommes stupéfaits de constater la prolifération de clôtures plastifiées, de couleurs brune ou verte et de fort mauvais goût, qui défigurent de plus en plus les rues de notre commune. Ces hautes bandes, enfermant les propriétés de façon particulièrement disgracieuse, sont des invitations aux « taggeurs » et aux dégradations en tout genre, mais, plus nocif encore, représentent un violent obstacle aux parcours de la faune aviaire, si précieuse sur notre territoire.

Nous souhaiterions vivement qu'une tentative de réglementation en la matière soit engagée. Si vous souhaitez que cette lettre puisse être considérée comme une pétition, nous en serions d'accord.

Recevez, Monsieur le Président, l'expression de notre haute considération,

Le président annonce une motion du groupe des Verts de Chêne-Bougeries qui sera traitée au point 7) de l'ordre du jour.

3) Communications du Conseil administratif

Le président passe la parole à M. Locher, maire.

M. Locher fait part des communications suivantes :

Personnel

« Monsieur le Président,
Mesdames et Messieurs les conseillères et conseillers municipaux,

Entré en fonction il y a tout juste une année, le présent Conseil administratif s'est profondément interrogé sur l'évolution de notre commune et, en corollaire, sur l'efficacité organisationnelle de notre administration communale.

Permettez-moi de vous donner quelques chiffres. La population de la commune a crû de 7% sur les dix dernières années et s'accroîtra de 35% d'ici à 2020. Pourtant, les recettes fiscales ont diminué substantiellement : -15% pour la période 2008-2010. Enfin – et c'est peut-être le chiffre qui doit le plus retenir notre attention - le taux de réalisation des investissements prévus au budget 2011 n'a été que de 14,4%. C'est un taux extrêmement faible, qui suit une pente décroissante depuis plusieurs exercices. Ce chiffre est alarmant.

Logiquement, le Conseil administratif s'est donc attaché à analyser l'adéquation entre l'organisation actuelle de l'administration communale et les tâches qui lui sont